

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 27 mars 2024 à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis, salle du conseil, au 31 rue de Vire à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay – sur - Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY président, suite à la convocation adressée le vendredi 15 mars 2024 et affichée ce même jour.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 50
ÉTAIENT PRESENTS : 35
AYANT PRIS PART A LA DECISION : 36

Étaient présents : Gérard LEGUAY, Geneviève LEBLOND, Jean-Marie DECLOMESNIL, Pierre SALLIOT, Alain LEGENTIL, Guillaume DUJARDIN, Sandra LEMARCHAND, Christophe LE BOULANGER, Michel GENNEVIEVE, Sylvie HARIVEL, Jean Yves BRECIN, Hélène PAYET, Joël LEVERT, Christine SALMON, Nicolas BARAY, Lydie OLIVE, Dominique MARIE, Nathalie TASSERIT, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUÉ, Martine JOUIN, Marcel PETRÉ, Edith LANGLOIS, David PICCAND, Yves PIET, Alain QUEHE, Jean BRIARD, Christian VENGEONS, Jacky GODARD, Josiane LECUYER, Michel LEFORESTIER, Stéphanie LEBERRURIER, Michel LE MAZIER, Bruno DELAMARRE, Micheline GUILLAUME, Jean-Luc ROUSSEL, conseillers communautaires.

Était absente excusée ayant donné un pouvoir : Annick SOLIER a donné pouvoir à Hélène PAYET.

Étaient absents excusés : Bertrand GOSSET, Yvonne LE GAC.

Étaient absents : Pascal COTARD, Marie-Josèphe LESENECHAL, Jean-Paul THOMAS, Johanna RENET, Didier VERGY, Patrick SAINT-LO, Christian HAURET, Pierre DEWASNE, François REPEL, Jérémie DESGUEE, Sandrine BRASIL.

Après avoir installé le conseil communautaire, Monsieur le Président procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce conseil et les excusés. Madame Christine SALMON a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

**DELIBERATION 20240327-5 : FIN_89505 BUDGET ZA DES NOIRES TERRES_APPROBATION
 DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ET AFFECTATION DU RESULTAT**

Le Compte administratif 2023 du budget annexe « ZA NOIRES TERRES » retrace les éléments suivants :

I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges d'exploitation : <i>Au titre des travaux d'aménagement de l'ilot Nord</i>	74 708,34 €	Vente de terrains aménagés :	323 037,48 €
Charges financières :	3 350,84 €		
Autres charges :	0,80 €		
Stocks de terrains aménagés au 01/01/2023	756 296,29 €	Stocks de terrains aménagés au 31/12/2023 :	611 235,36 €
Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement :	5 270,01 €	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement :	5 270,01 €
TOTAL DF	839 626,28 €	TOTAL RF	939 542,85 €

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 est excédentaire de 99 916,57 €. En incluant le résultat de l'année 2022 (145 645,22 €), la section de fonctionnement dégage un **excédent cumulé de 245 561,79€**.

II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Stocks de terrains aménagés au 31/12/2023	611 235,36 €	Variation des stocks de terrains aménagés au 01/01/2023 :	756 296,29 €
Remboursement d'emprunt	39 666,68 €		
Remboursement avance budget principal	441 195,25 €		
TOTAL DI	1 092 097,29 €	TOTAL RI	756 296,29 €

Le résultat d'investissement de l'exercice 2023 est déficitaire de 335 801,00 €. En incluant le résultat de l'année 2022 (367 148,95 €), la section d'investissement laisse apparaître une **capacité de financement des investissements de 31 347,95 €**.

III- AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé, sur l'exercice 2024 :

- De reporter l'excédent de fonctionnement au compte 002 pour un montant de 245 561,79 €
- De reporter l'excédent d'investissement au compte 001 pour un montant de 31 347,95€

Vote : Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (sans le vote de Gérard LEGUAY) décide :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe « ZA NOIRES TERRES »
- **D'AFFECTER** les résultats de la manière précitée.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire de séance,
Christine SALMON



Le Président,
Gérard LEGUAY



Accusé de réception en préfecture
014-200069524-20240327-20240327-5_DEL-DE
Date de télétransmission : 05/04/2024
Date de réception préfecture : 05/04/2024